

BULLETIN MENSUEL

PUBLIÉ PAR EA

Chambre de Commerce Française

DE MONTREAL

Prix d'Abonnement

10 francs par an.

SIÈGE DE LA CHAMBRE :

BOARD OF TRADE BUILDING, Chambres 229 et 230
MONTREALLes Bureaux sont ouverts de 8 heures $\frac{1}{2}$ à midi et de 1 à 6 heuresAdressez toutes lettres et communications à la Chambre de
Commerce FRANÇAISE de Montréal, à MONTRÉAL, Canada.

BOARD OF TRADE BUILDING, Chambres 229 et 230

Adresse pour cablogrammes : - - "GALLIA" Montréal.

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA CHAMBRE DE COMMERCE
FRANÇAISE DE MONTREAL

ANNÉE 1908

Président d'Honneur : — M. J. de LOYNES, Consul Général de France dans la Puissance du Canada.

BUREAU :

Président.—M. C. A. CHOUILLOU, Conseiller du Commerce Extérieur de la France, Importations et Exportations 14, Place Royal, Montréal.**Vice-Président**.—M. GEORGES DES ETANGS, Agriculteur, Distillateur, Beauharnois, et 670 rue Sherbrooke Ouest, Montréal.**Secrétaire**.—M. A. F. REVOL, Directeur de la Maison Perrin Frères & Cie, Manufacturiers et Importateurs de Gants, Mark Fisher Bldg. Montréal.**Trésorier**.—M. J. SALONE, de la Maison Revillon Frères, de Paris. 134 rue McGill, Montréal.**Conseillers**.—MM. H. JONAS, E. GALIBERT, G. VENNAT, A. TARUT,
M. CHEVALIER, J. DE SIÈYES, O. B. D'AOUST, G. HUSSON**Conseil d'Arbitrage**.—E. GALIBERT, H. JONAS, C. A. CHOUILLOU,
M. CHEVALIER, J. DE SIÈYES, G. DES ETANGS,
O. B. D'AOUST, J. SALONE, A. F. REVOL,
F. GALIBERT, A. TARUT, G. VENNAT.**Avocat-Conseil**.—F. J. BISAILLON, C. R., de la Société Bisailon & Brossard, avocats, 11, Côte de la Place d'Armes, Montréal.

PUBLIÉ PAR LA CHAMBRE DE COMMERCE FRANÇAISE DE MONTREAL

AVANTAGES OFFERTS

par la Chambre de Commerce Française de Montréal
à ses Membres Adhérents.

Etablie dans la métropole industrielle et commerciale du Canada qui offre de si vastes débouchés à l'Exportation Française, la Chambre de Commerce Française de Montréal est en état d'offrir à ses Membres Adhérents les avantages qui suivent :

Elle les renseigne d'une façon impartiale et gratuite sur les affaires de chacune des provinces de ce pays, leurs institutions financières, les maisons de commerce qui y sont établies, et le genre d'affaires qui s'y traitent.

Elle les met au courant de tous les changements qui peuvent survenir dans le tarif des douanes, et leur fournit, à demande, les explications dont ils peuvent avoir besoin sur l'application des lois et règlements douaniers.

Elle les renseigne sur les voies de communications intérieures et extérieures de ce pays, et leurs tarifs particuliers.

Elle les met en correspondance avec des agents recommandables qui puissent les représenter avantageusement sur le marché canadien.

Elle leur envoie gratuitement des informations particulières sur la moralité et la solvabilité des maisons ou des commerçants avec lesquels ils désirent se mettre en relations.

Elle accepte l'arbitrage dans les cas difficiles, évitant à ses Membres Adhérents des mesures judiciaires toujours coûteuses et difficiles à prendre en pays étranger.

Elle met en rapport les maisons françaises productrices avec les maisons consommatrices de ce pays, et réciproquement.

Elle leur fait le service gratuit de son Bulletin, véritable correspondance mensuelle, dont elle met ainsi les lecteurs au courant de tout ce qui se passe d'important au Canada, au point de vue commercial.

Dans ce Bulletin paraissent les noms, raisons sociales et adresses des Membres Adhérents, ce qui leur constitue une excellente publicité.

Afin de faire connaître rapidement leurs produits en ce pays, elle insère gratuitement, et ce dans trois numéros du présent Bulletin, une annonce d'un huitième de page.

Le dit Bulletin étant répandu au Canada à un grand nombre d'exemplaires, cette publicité produit de féconds résultats.

Enfin, des arrangements spéciaux avec le Rapport Commercial du Gouvernement Canadien et avec un grand nombre de journaux français et anglais de ce pays, lui permettent de faire paraître simultanément sur tous les points commerciaux du Canada des demandes de représentations ou d'agences commerciales.

Tels sont quelques-uns des nombreux avantages offerts par la Chambre aux négociants qui veulent bien se joindre à elle comme Membres Adhérents.

Que leur demande-t-elle en retour de services de ce genre, et dont l'importance n'échappera à personne ?

Une minime cotisation dont elle laisse chacun libre de fixer le montant, mais dont le minimum est de 25 francs par an.

C'est là tout ce qu'elle demande, dans le seul but de pouvoir continuer à aider nos compatriotes à se créer à l'étranger des relations qui leur soient profitables, et d'ouvrir ainsi de nouvelles voies à l'exportation des produits français.

Tarif des annonces de notre Bulletin Mensuel.

Pour une année—12 Insertions

En raison de l'augmentation considérable du tirage de notre numéro dont nos annonceurs sont destinés à bénéficier, le tarif des annonces à l'année est modifié comme suit :

1 Page	750 francs	1 Colonne	270 francs
$\frac{1}{2}$ "	450 "	$\frac{1}{2}$ "	160 "
$\frac{1}{4}$ "	250 "	$\frac{1}{4}$ "	100 "
$\frac{1}{8}$ "	125 "		

BULLETIN MENSUEL

PUBLIÉ PAR LA

Chambre de Commerce Française

DE MONTREAL

Prix d'Abonnement

10 francs par an.

SOMMAIRE :

Séance du 26 novembre 1908.—Revue Commerciale.—Cours des Valeurs.—Chronique financière.—A propos d'Exposition.—Transports et Navigation.—La Loi de Cabotage.—Le Traité Franco-Canadien.—Les Ressources Minières du Canada.—Colonisation.—Les Récoltes Canadiennes.—M. C.-A. Chouillou, Chevalier de la Légion d'Honneur.—Dîner Causerie.—L'An Neuf.—Bureau d'Accueil.—L'Art Français.—Salaire des Employés de Fermes.—Le Canada méconnu.—Trade Inquiries.—Nouvelles et Informations.—Bibliographie.—Bibliothèque.

AVIS IMPORTANT

Nous appelons l'attention des personnes qui s'adressent à nous sur la nécessité de mettre notre adresse complète soit : **Chambre de Commerce FRANÇAISE** ; l'absence trop fréquente de ce dernier mot ayant pour conséquence la remise des lettres ou des envois qui nous sont destinés à la "Chambre de Commerce du District de Montréal."

Bien que celle-ci nous les fasse très aimablement parvenir dès qu'elle s'aperçoit de l'erreur, il n'en résulte pas moins un retard qui, dans certains cas, peut être préjudiciable à nos correspondants.

Séance du 26 novembre 1908

La séance est ouverte à 4 heures sous la Présidence de M. C. A. Chouillou, Président, qui donne lecture au Conseil d'une lettre de M. le Consul Général de France s'excusant de ne pouvoir assister à la séance, à laquelle il se fait représenter par M. Robiquet, Vice-Consul.

Sont présents à cette séance :

MM. Robiquet, Vice-Consul, C. A. Chouillou, Président, A. F. Revol, Secrétaire, J. Salone, Trésorier, H. Jonas, M. Chevalier, G. Balcer, A. Goblet, J. de Sieyes, G. Vennat, R. Robin, E. Bernard, ainsi que M. Bourdil, invité. M. Husson se fait excuser de ne pouvoir assister à cette séance.

ORDRE DU JOUR.— Lecture du Procès-Verbal de la Séance du 12 Novembre.

Lecture du Procès-Verbal de la séance extraordinaire du 19 Novembre.

Lecture de la Correspondance.

Election de Membres Adhérents.

PROCES-VERBAUX.— Le procès-verbal de la Séance du 12 courant ainsi que celui de la séance extraordinaire du 19 courant sont lus et adoptés.

CORRESPONDANCE.— Pendant la quinzaine écoulée la Chambre a reçu 49 lettres et en a expédié 55.

Cette correspondance comprend notamment :

Une demande d'admission comme membre adhérent.

Plusieurs demandes de représentants pour verrerie, produits chimiques, colles fortes et gélatines, soies et soieries, fromages, encres et cires, essences de plantes aromatiques.

Une lettre de la Compagnie d'Exploitation des Sources Andreau du Bassin de Vichy demandant des renseignements complémentaires sur la Société Vichy-Canada de Tétraville.

Lettre du Journal de la Halle aux Cuirs qui promet d'insérer dans son numéro du 15 Novembre l'article sur "L'Avenir du Canada."

Lettres diverses : Droits sur circulaires. Adresses de fabricants de barils en acier. Mines d'amiante à vendre.

Cinq lettres demandant des renseignements confidentiels.

Sept accusés de réception et remerciements.

Six lettres relatives au Bulletin (annonce, service du Bulletin).

Trois litiges.

Enfin lettre de M. Delalé, juge d'instruction à Lille,

nous remettant la photographie anthropométrique du nommé Marquat, dont on nous avait déjà signalé l'arrestation.

MEMBRES ADHÉRENTS. — La Chambre a reçu une demande d'adhésion de la part de M. J. Bienaimé, Impressions Artistiques, Spécialité de cartes postales en phototypie. Ce nouveau membre adhérent est admis à l'unanimité.

M. Bourdil, de passage à Montréal, qui a assisté à nos dernières séances, demande également à être inscrit comme membre adhérent.

M. Bourdil quitte la salle des Séances et le Conseil procède au vote sur son admission qui est acceptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 5 heures.

Revue Commerciale

L'accalmie forcée qui suit toujours l'activité des fêtes commence à se dissiper et les affaires sont en général assez bonnes pour le commerce du gros.

Dans le détail la vente est faible. Bien que nombre d'établissements aient fait des réductions considérables dans certaines lignes, on se plaint qu'elles n'ont pas eu pour effet d'attirer autant d'acheteurs que les années dernières.

Aucun changement n'est survenu, dans le commerce des grains et farines. La demande semble satisfaisante pour la période présente de l'année. Les voyageurs partent en campagne. On s'attend à ce que la saison soit active.

On est porté à attribuer l'état de choses à la rareté de l'argent qui affecte encore notre district.

Il n'y a aucun changement à signaler dans les cotes des articles de quincaillerie et des huiles.

Dans l'industrie de la chaussure un regain appréciable d'activité est enregistré. La plupart des fabriques ont en mains, à l'heure actuelle, de bonnes commandes de printemps. Par suite de cette animation aux manufactures, la demande pour le cuir est bonne. Quelques hausses appréciables ont été notées dans les cuirs les semaines dernières. Pour ce qui a trait au commerce de peaux vertes, les négociants rapportent que les affaires sont satisfaisantes. Les cotes des peaux de bœufs sont stationnaires et les prix fermes. Elles se vendent encore, suivant leur qualité, 11c, 10c et 9c la livre. On dit que le commerce de laine est présentement bon. Dans le cours de la semaine écoulée des ventes appréciables ont été enregistrées. Les prix n'ont cependant subi aucune modification.

D'après le rapport de l'agent commercial canadien à Birmingham, Angleterre, voici quels ont été les principaux pays importateurs de bois préparés en 1907 et la valeur que ces importations représentent :

Suède	93,320
Allemagne... ..	221,456
États-Unis... ..	460,298
Canada... ..	73,196
Pays étrangers	1,055,340
Possessions anglaises	75,351

Cours des principales valeurs canadiennes

	Cours		Dernier dividende p. c.	Revenu au cours actuel
	Dollars	Francs		
BANQUES				
Banque de Montréal	244	1270	10	4.10
Canadian Bank of Commerce	171	887	8	4.68
Banque Impériale... ..	217	1128	11	5.07
Banque Royale... ..	225	1170	10	4.44
Banque d'Hochelega	150	780	8	5.33
Banque Nationale... ..	120	624	7	5.83
CHEMINS DE FER ET TRAMWAYS				
Montreal Street Railway ...	202	1051	10	4.95
Canadien Pacifique	177	920	7	3.95
Toronto Railway	108	561	6	5.56
Winnipeg Electric	168	873	8	4.76
NAVIGATION				
Richelieu & Ontario	76	390	5	6.58
St. Lawrence & Chicoutimi, S. N. Co... ..	126	655	10	7.93
ELECTRICITE ET GAZ				
Bell Téléphone	140	728	8	5.71
Consumers Gaz... ..	191	993	10	5.23
Montreal Light, Heat & P... ..	111	577	6	5.41
INDUSTRIE				
Canadian General Electric, ordinaires... ..	102	530	7	6.86
Dominion Steel, ordinaires... ..	20	104
privileg.	71	369	7	9.85
Dominion Coal, ordinaires	55	286	4	7.27
privileg.	102	530	7	6.86
Dominion Textile, ordinaires	66	340	5	7.58
privileg.	107	556	7	6.54
Lake of Woods ordinaires	98	509	7	6.12
privileg.	114	603	7	6.14
Montreal Steel, ordinaires	69	358	4	5.79
privileg.	105	545	7	6.67
Nova Scotia Steel, ordinaires	54	281
privileg.	110	572	8	7.27
Ogilvie Flour Mills, ordinaires	113	588
privileg.	120	625	7	5.60
OBLIGATIONS				
Bell Téléphone	102	535	5	4.90
Canadian Col. Cotton Mills.	95	494	6	6.31
Dominion Coal Co.	95	494	5	5.26
Dominion Cotton Mills	97	504	5	5.15
Dominion Iron & Steel Co..	98	405	5	6.41
Dominion Textile Co, Série A	96	478	6	6.25
do do do B	96	483	6	6.25
do do do C	96	478	6	6.25
do do do D	96	442	6	6.25
Lake of the Woods Milling C	107	556	6	5.60
Montreal Light & Power....	101	525	4 1-2	4.45
Montreal Street Railway ...	100	520	4 1-2	4.50
VILLES				
Montréal... ..	100	520	4	4.00
Québec.....	85	3.50	4.25
MINES				
Cobalt Central Mines	0.52	2.70	Valeur au pair	1.00
Cobalt Lake Mining... ..	0.17	0.88		1.00
Cobalt Silver Queen... ..	0.98	5.09		1.00

12 janvier 1909.

Chronique Financière

La situation financière du Canada ne peut être mieux présentée que par le rapport ci-dessous émanant des bureaux même du ministre des finances.

La dette publique du Canada au 31 décembre dernier s'élevait à \$291,573,767.02, soit une augmentation de \$1,756,502.77 sur le mois précédent. A la même époque, l'année précédente, la dette nationale était de \$253,743,452.37.

L'actif de la Puissance du Canada est de \$157,483,926.17 tandis qu'il était de \$132,634,298.73 en 1907. Moins l'actif, le Canada a aujourd'hui une dette de \$234,089,840.85.

Au passif l'on remarque \$15,606,333.32 pour emprunts temporaires payables en Angleterre ; \$239,198,205.53 en Canada.

Les billets en circulation représentent \$79,430,260.75 et les dépôts en banques d'épargne du gouvernement, \$59,050,953.01. Il y a aussi une somme de \$11,920,768 au compte de provinces.

A l'actif il y a \$43,430,057 au fonds d'amortissement, \$83,847,182.66 en banques, \$27,910,170 en différents placements.

Le revenu du mois de décembre s'est élevé à \$7,183,355.94 comparé à \$7,093,530.87 en décembre 1907.

Pendant les neuf mois terminés le 31 décembre dernier le revenu total a été de \$62,298,583 comparé à \$73,755,958 pour la même période l'année précédente. La perte du revenu cette année représente une somme de \$11,457,375.48.

Les dépenses totales au fonds consolidé pour les neuf derniers mois ont été de \$50,432,621.30 augmentation de \$4,765,535.04 sur 1907. Les dépenses au capital pendant cette période se sont élevées à \$26,316,343.68 augmentation de \$7,044,377.03 sur 1907.

Comme résultat général depuis le commencement du présent exercice fiscal le revenu du gouvernement fédéral a diminué de \$11,457,375.48 et les dépenses ont augmenté de \$11,800,720.71, comparé à l'état financier de 1907.

* * *

Les recettes des douanes ont considérablement diminué dans le port de Montréal au cours des derniers douze mois.

La diminution a été de \$3,973,072 sur les revenus de l'année précédente, 1907.

Voici un état comparatif des recettes de chaque mois pour les années 1907-1908 :

	1907	1908
Janvier	\$1,243,005.66	\$1,129,092.91
Février	1,280,752.06	1,179,147.86
Mars... ..	1,334,026.14	1,147,978.93
Avril	1,277,112.82	908,990.98
Mai	1,558,076.46	1,021,211.28
Juin	1,545,678.48	1,060,325.77
Juillet	1,646,512.75	1,055,077.61
Août... ..	1,512,180.08	1,104,645.75
Septembre	1,345,999.75	1,049,526.89
Octobre.	1,458,420.76	1,078,872.98

Novembre	1,449,000.30	1,123,124.11
Décembre	1,231,721.50	1,014,418.11
	<u>\$16,882,485.76</u>	<u>12,900,412.18</u>

Le revenu du Dominion, pour le mois de décembre, d'après les recettes entrées dans les livres du département des Finances, au 31 décembre, est le plus élevé qu'on ait encore perçu pour le dernier mois de l'année.

Il s'élève à la somme de \$7,183,355, ce qui constitue une augmentation de \$89,825 sur le mois de décembre 1907.

Depuis un an, les revenus mensuels avaient accusé une diminution sur ceux de 1907 et on espère qu'à l'avenir on constatera une augmentation graduelle.

Les revenus, pour les neuf derniers mois de l'année fiscale courante, ont été de \$62,289,583 une diminution de \$11,457,375 sur la période correspondante de l'année dernière. La dépense totale, au fonds consolidé, était de \$50,432,631, soit une augmentation de \$4,765,535. La dépense totale a été de \$26,316,343, dont \$22,960,880 pour les Travaux publics, les canaux et la construction du transcontinental.

La dette publique était de \$291,573,767 au 31 décembre.

* * *

LES FAILLITES DE L'ANNEE

État comparatif par province des faillites de 1907-1908 :

	1908	1907
Ontario	640	529
Québec	639	497
Nouveau Brunswick	51	42
Nouvelle-Ecosse	47	57
Ile du Prince Edouard ..	4	6
Manitoba	119	109
Alberta	88	43
Saskatchewan	69	45
Colombie Anglaise	55	33
Total	<u>1712</u>	<u>1361</u>

A propos d'Exposition

On parle de plus en plus d'une exposition internationale à Montréal. Nous ne saurions trop insister auprès de nos compatriotes pour que la représentation française soit aussi complète et aussi brillante que possible dans cette lutte toute pacifique de l'industrie et du commerce, qui aura ses assises dans la métropole du Canada.

Les exportateurs et importateurs français trouveront avantage à venir juger par eux-mêmes, par la comparaison qu'il leur sera loisible de faire des ressources que leur offre le Canada. Ils jugeront de la façon dont se traitent ici les affaires, ils compareront surtout de quelle manière les concurrents pratiquent le commerce d'importation au Canada, ils verront quels sont les articles les plus en demande et par quels moyens ils sont lancés sur le marché Canadien.

Il y a leçon et profit pour tous dans cette idée d'exposition.

Transports et Navigation

LA LIGNE FRANÇAISE

Montréal port terminus

L'annonce officielle de la mise en activité, par la Compagnie Générale Transatlantique d'une ligne directe de paquebots entre la France et le Canada, à l'ouverture de la navigation, ne peut qu'être bien accueillie par le commerce franco-canadien, auquel la ligne française apportera des avantages importants.

Quel sera le port d'attache au Canada des bateaux battant pavillon français ?

Cette question peut paraître inutile pour les Montréalais qui ne doutent pas un instant que leur port avec ses agrandissements, ses améliorations, ses avantages ne soit déjà désigné par les directeurs de la puissante compagnie qui a décidé d'établir un service direct avec le Canada.

D'autres villes, toutefois, notamment Québec, ont à ce sujet quelques espérances. Un journal des mieux renseignés de Québec écrivait même il y a quelques jours: " Nous devons bâtir des quais, et tirer parti de nos ressources naturelles, pour faire un port important." Mais c'est dans quelques mois que la navigation va s'ouvrir et il faudra être prêt à recevoir les steamers océaniques.

MONTREAL EST PRET VOYAGEURS ET MARCHANDISES AU DEPART DU HAVRE

La plupart sont à destination de Montréal ou de centres desservis par les chemins de fer ou les voies fluviales ayant leur tête de ligne à Montréal. Un débarquement à Québec ou un transbordement des marchandises dans cette dernière ville causeraient tout naturellement des inconvénients aux voyageurs et un surcroît de dépenses et de frais pour les marchandises. Du Havre à Montréal, le voyage direct est tout à fait pratique.

Autre point de vue : Un pays nouveau comme le Canada ne gagne-t-il pas aussi à faire valoir la beauté de ses sites, de ses paysages, la richesse de ses rives ? Quel plus beau voyage-réclame peut-on désirer que la montée du fleuve St-Laurent, de Québec à Montréal ; surtout avec le confort d'un voyage sur les paquebots de la ligne française ?

Le chenal du St-Laurent qui a une profondeur moyenne de trente pieds, est absolument sûr. Le pilotage en est d'ailleurs assuré par d'habiles capitaines.

A L'ARRIVEE A MONTREAL

Les voyageurs trouvent tout le confort désirable. Ceux qui désirent voyager dans les divers centres du Canada et des États-Unis, ont cinq lignes de chemin de fer, et un excellent service de bateaux à leur disposition.

POUR LES MARCHANDISES

Le port de Montréal possède une entrée facile, des

quais bien aménagés, de vastes hangars, et surtout pour chaque quai aménagé pour les grandes lignes de steamers, deux voies ferrées permettant le transit rapide des marchandises.

L'expédition des marchandises par voie de Montréal pour les diverses provinces du Canada est assurée par les services par eau et par voies ferrées cités plus haut et dont toutes les têtes de lignes se retrouvent à Montréal.

Voilà quelques points principaux qui indiquent que Montréal est le port terminus tout désigné pour les steamers de la Compagnie Transatlantique.

Pour citer quelques chiffres, il est bon de constater que le port de Montréal reçoit une moyenne pendant la saison de navigation de 750 vaisseaux d'outre-mer avec un tonnage de 1,925,986 tonneaux.

Le port contient quatorze élévateurs. Un bassin de radoub est à l'étude.

Les conditions d'hygiène et de nettoyage sont l'objet d'une surveillance spéciale.

Et comme conclusion de ce bref aperçu, sera-t-il permis d'espérer qu'avec l'établissement d'une ligne française, les relations commerciales entre le Canada et la France seront plus effectives et sera-t-il juste de conseiller aux chefs de nos grandes maisons françaises faisant affaires avec le Canada, de profiter de l'établissement de la nouvelle ligne pour venir eux-mêmes prendre un contact plus suivi avec leurs importateurs et exportateurs canadiens.

Nos commerçants apprendront ainsi par eux-mêmes les desiderata d'une clientèle à laquelle nos concurrents allemands ne ménagent ni les conseils, ni les prévenances, ni les marques d'un intérêt bien compris. Ce point de vue spécial de l'utilité d'une ligne directe ne devrait pas échapper aux négociants français qui désirent que leur chiffre d'affaires avec le Canada ne reste pas stationnaire.

La loi du cabotage

Un ordre en conseil vient d'être passé amendant celui adopté le printemps dernier à l'effet d'exclure les navires étrangers du commerce de cabotage sur les côtes canadiennes de l'Atlantique.

Cet ordre devait prendre force de loi le premier jour de l'an.

On en a décidé autrement sur de nombreuses représentations faites au gouvernement, démontrant que le trafic des provinces maritimes et du golfe Saint-Laurent est beaucoup trop considérable pour le nombre de navires qui peuvent y être employés. Ceci concerne surtout la question du transport du charbon de la Nouvelle-Écosse à Montréal.

Pour pouvoir faire face à la situation, un nouvel ordre en conseil permet aux navires jaugeant au-delà de 1500 tonnes et appartenant à l'Italie, à l'Allemagne, la Hollande, la Suède, la Norvège, l'Autriche, le Danemark, l'Argentine et le Japon, de faire le commerce de cabotage entre la Nouvelle-Écosse et Montréal jusqu'en 1912.

Compagnie Générale Transatlantique

LIGNE FRANCAISE
SERVICE DE NEW-YORK, LE HAVRE, PARIS

et vise versa

Ligne Favorite Des Voyageurs

Pour le Continent Européen, par les nouveaux Steamers à grande vitesse

Paquebots Express a deux hélices

LA PROVENCE, 14,744 ton., 30,000 ch. | LA LORRAINE, 11,869 ton., 22,000 ch.
LA SAVOIE, 11,884 ton., 22,000 ch. | LA TOURAINE, 10,000 ton., 15,000 ch.

Paquebots Rapides

LA BRATAGNE, 8,000 ton., 9,000 ch. | LA GASCOGNE, 8,000 ton., 9,000 ch.

Départs tous les jeudis de New-York.
" " " samedis du Havre.

AGENCE GENERALE POUR LE CANADA

GENIN, TRUDEAU & CIE

22 Notre-Dame Ouest, Montréal

LA BANQUE NATIONALE

FONDEE EN 1860

Capital \$1,800,000.00
Réserve 900,000.00

Nous payons l'intérêt aux déposants

4 fois l'an, à nos 43 bureaux

Nous acceptons des DEPOTS de \$1.00 et plus.

L'Intérêt COMPTE DU JOUR DU DEPOT.

Nous avons des correspondants par le monde entier et nos TRAVELLERS CHEQUES sont payables au pair par tous.

Notre bureau de Paris (RUE BOUDREAU, 7 SQUARE DE L'OPÉRA) offre des AVANTAGES EXCEPTIONNELS AU COMMERCE ET AU PUBLIC VOYAGEUR.

Les virements de fonds, les collections, les paiements, les crédits commerciaux et les placements sont effectués en Europe, aux Etats-Unis et au Canada, AUX PLUS BAS TAUX.

Maison Fondée en 1837

GRANDS VINS DE CHAMPAGNE

De Venoge & Cie

EPERNAY

Sur demande la Maison peut aussi faire la marque des acheteurs

Agents sérieux seraient acceptés

G. 2

ALLAN LINE

Service direct : Havre-Montréal et vice versa

AGENT : - A. DEMOUY,

à NANTES - - - 54 quai de la Fosse

Forfaits établis et connaissements directs délivrés au départ de NANTES pour le Canada et les principales villes des Etats-Unis.

GRANDS VINS MOUSSEUX DE ST-PERAY
ET GRANDS CRUS DES COTES DU RHONE

LEON MILLIAND & CIE

Propriétaires et Négociants à SAINT-PERAY [Ardèche]

MAISON FONDEE EN 1865

Médaille d'Or, Paris 1889.—Diplôme d'honneur, Paris 1897.
Hors Concours, Membre du Jury, Paris 1902. Grand Prix, Valence 1903

La maison accepterait des représentant sérieux

G. 2.

Manufacture de crayons, portemines et porteplumes
MAISON FONDEE EN 1872

FABRICATION FRANCAISE

MARQUISE FRERES

Fournisseur des grandes Compagnies de Chemins de Fer et des Grandes administrations.

Hors Concours, Membre du Jury Grands Prix. Médailles or et argent aux Grandes Expositions.

CRAYON À COPIER

LeCarbone.—Très goûté pour son trait noir à sec et donnant une belle copie violette. Très apprécié aussi pour triplicatas et signatures.

Specialités de

Crayons ineffaçables pour décalque.

Crayon pierre noire. Graquite Gradués. Le "Carbone". Couleurs etc.

Usines à Saint Paul-en-Jarez, (Loire) et à Paris
Maison à Paris, 22 rue St-Martin

G. 2.

Le traité franco-canadien

Une dépêche à tendances officielles venant d'Ottawa semble faire espérer que le traité Franco-Canadien serait ratifié sans changement.

La Chambre de Commerce Française de Montréal verra avec un vif plaisir la ratification d'un lien commercial appelé à resserrer les relations entre la France et le Canada.

La fédération des industriels et commerçants français s'émut dès le début des négociations entamées entre les représentants du Canada et ceux de la France pour en arriver à un nouveau traité de commerce donnant aux deux pays en cause plus d'avantages que celui de 1893.

Lorsque le projet de traité franco-canadien de 1907 eut été approuvé par la Commission des douanes et voté par la Chambre des députés, la fédération à laquelle avaient été soumises certaines remarques contre le traité, chargea son secrétaire, M. Sayous, d'étudier à fond la question et de faire rapport.

En octobre 1908 ce secrétaire publiait un rapport très documenté dans lequel il concluait, non pas, comme on lui fait dire en certains milieux, au rejet pur et simple, mais exposait certains désavantages de ce traité pour la France et disait notamment :

" Ce traité donne au Canada une situation privilégiée comparativement à celle du grand Etat voisin et il n'en donne pas à la France en comparaison avec quelques-uns de nos compétiteurs Européens et, plus particulièrement, avec la Suisse par rapport au traité Anglo-Suisse de 1855."

En conclusion le rapporteur demandait soit un "modus vivendi", soit des amendements au projet.

Entre temps, le groupe protectionniste du Sénat, ayant à sa tête M. Méline, se déclarait hostile au traité, invoquant notamment les plaintes des agriculteurs, les droits égaux accordés à la Suisse par suite du traité de 1855, etc.

La nouvelle des retards apportés par le Sénat créa un véritable malaise dans le commerce franco-canadien. Il appartenait à la Chambre de Commerce française de Montréal de prendre dans cette question une position bien nette. Après avoir pesé le pour et le contre et avoir fait du traité et de ses conséquences une étude approfondie, notre Chambre adressait en novembre dernier aux autorités françaises un rapport spécial sur le traité Franco-Canadien, concluant à l'adoption du traité.

Dans ce rapport nous lisons ce qui suit relatif au traité Suisse :

" En résumé, de toutes ces objections, la convention Suisse est à notre avis la seule un peu sérieuse méritant considération. Nous devons féliciter le Sénat de cette découverte surtout si nous pouvons en tirer un avantage immédiat.

" Cette convention en réalité ne nous fait rien perdre mais nous prive d'avantages exclusifs, sur les rubans et soieries.

" D'après les statistiques, les avantages que la Suisse

retirera sont à peu près les suivants par rapport à la France, en nous basant sur les chiffres du gouvernement pour les 9 mois de l'exercice finissant le 31 mars 1908 :

Importations	de France	de Suisse
Rubans	\$477,000	\$451,000
Soieries.....	666,000	538,000
Les réductions d'après le tarif projeté seraient de :		
	de France	de Suisse
Rubans, 10 p.c.	\$ 47,700	\$45,100
Soieries, 5 p. c.	33,300	26,900
	<u>\$81,000</u>	<u>\$72,000</u>

" Ajoutons un tiers pour avoir un exercice complet de douze mois et nous arrivons aux chiffres respectifs de :

\$108,000 \$96,000

" Devons-nous parce que la Suisse bénéficiera d'environ 500,000 francs sur ses importations, nous priver nous d'un bénéfice d'environ 550,000 francs sur les articles similaires et de tous les autres avantages concédés par le traité sur une quantité d'articles nouveaux sans parler des anciens portés au traité de 1893.

Les protestations des agriculteurs et viticulteurs français ont été réduites à leur juste valeur dans le rapport de la Chambre de Commerce française.

Cette attitude de la Chambre de Commerce Française de Montréal est appréciée comme suit par le journal des "Débats de Paris" :

".....Tant que l'opinion publique canadienne a été absorbée par les luttes électorales pour le renouvellement du Parlement, les questions commerciales sont restées au second plan. Mais aujourd'hui que les élections sont terminées et que le gouvernement de Sir Wilfrid Laurier est investi de la confiance du pays pour une nouvelle période de cinq années, l'attention s'est reportée sur le traité de commerce négocié avec la France. Le 19 novembre, la Chambre de Commerce Française de Montréal, a tenu une séance extraordinaire au cours de laquelle la question a été discutée sous toutes ses faces. Elle a reconnu nettement qu'il serait désirable que certains amendements fussent apportés au traité. Néanmoins, à l'unanimité, elle a voté une résolution en faveur de son adoption, même sans aucun amendement.

On ne saurait prendre en trop sérieuse considération, à Paris, cette décision de notre Chambre de Commerce de Montréal et les manifestations de l'opinion canadienne....."

D'autre part, "l'Économiste du Canada", publiait, à la date du 1er Décembre, une étude sur le traité en réponse au rapport du secrétaire de la Fédération des industriels.

Cet article vient de fournir à M. Sayous, l'objet d'un rapport additionnel dans lequel il en vient à une opinion plus favorable sur la ratification du traité, dont au fait il demande l'adoption avec quelques retouches.

En conclusion, la situation est restée telle que l'indiquait notre Chambre dans son rapport du mois de novembre adressé aux autorités françaises. Nous ne pouvons que répéter :

Ratifions le traité le plus tôt possible. Mettons-y un peu de bonne volonté de part et d'autre surtout du côté Canadien.

Que le gouvernement Canadien accorde quelques concessions pour compenser les effets du traité Suisse et effacer surtout l'expression fâcheuse résultant de sa révocation tardive ; qu'il nous permette de rayer de notre tarif minimum certains produits agricoles que le Canada exporte peu chez nous, tels que les œufs, les volailles, les beurres, les fromages.

En un mot qu'il y ait un peu d'entente et le traité sera bientôt ratifié.

Ce que dit une revue commerciale

Nous reproduisons sans commentaires l'article suivant paru dans la revue "Liqueurs et Tabacs", de janvier 1909. La question est envisagée sous un angle qui mérite d'être signalé :

" A PROPOS DU TRAITE FRANCO-CANADIEN

" Nous lisons dans un journal quotidien du matin :

" Nous apprendrions avec regret le refus définitif du sénat français de ratifier le traité franco-canadien.

" Mais,—le cas échéant,— nous n'aurions qu'à tourner le dos à la France pour chercher ailleurs des marchés favorables à nos produits."

" Notre confrère voit les choses d'un cœur si léger qu'il semble difficile de croire à l'expression de ses regrets en cas d'insuccès.

" Ses patrons, le ministre des finances et le ministre de la marine, verraient certainement sous un autre angle le refus du Sénat français de ratifier la convention de septembre 1907. La présence de l'hon. Fielding à Paris, en ce moment, n'indique-t-elle pas que les négociateurs canadiens du traité attachent au succès de ce traité une plus grande importance que ne voudrait le faire croire l'organe gouvernemental.

" La convention, dans sa forme actuelle, nous semble irrémédiablement condamnée auprès du Sénat français. Est-ce là une raison pour pivoter sur les talons et prendre une direction inconnue ?

" Ne vaut-il pas mieux, au contraire, commencer par tirer tout le parti possible de la connaissance que nous avons d'un terrain déjà exploré. Les éclaireurs se sont peut-être trop avancés et, s'ils reculaient de quelques pas, nous n'en conserverions pas moins une bonne partie des positions conquises.

" Il arrive journellement en affaires que deux commerçants entrent en relations pour conclure un marché. L'un demande trop cher au gré de l'acheteur, l'autre veut trop peu payer au gré du vendeur ; si, au lieu de se tourner le dos, les deux commerçants s'entendent pour se faire mutuellement des concessions, le marché est conclu à la satisfaction des deux parties contractantes.

Nous souhaitons vivement qu'il en soit ainsi entre les deux parties à la convention franco-canadienne de 1907.

" Un marché de 6,000,000 d'âmes n'est pas une quantité négligeable pour la France ; encore moins, un marché ayant une population de 40,000,000 d'habitants, l'est-il pour le Canada.

" Un marché aussi important, aussi riche et aussi sûr que l'est le marché français n'est pas un marché auquel on tourne le dos avec autant de désinvolture que veut bien le dire notre confrère."

Les ressources minières du Canada

Le ministère des mines vient de publier, sous la direction de l'honorable M. Templeman et du Dr Eugène Hamel, directeur des mines, le rapport le plus complet qui ait jamais été jusqu'ici dressé sur les industries minières et métallurgiques du Canada. C'est un volume de 972 pages.

Ce rapport est le résultat du travail d'une année entière d'une commission spéciale composée d'ingénieurs et de géologues possédant des connaissances particulières de chacun des districts étudiés. Ce rapport, qui sera d'une grande valeur pratique pour toutes les personnes intéressées dans ces industries, comprend une foule de renseignements sur les ressources minérales des différentes provinces, des détails sur la nature et le rendement de chacun des établissements industriels, les procédés employés dans la fabrication, les perspectives de développement futur, etc. On y voit également un grand nombre d'illustrations de différents établissements et des cartes localisant les différents minerais dans chaque province.

La partie des statistiques a déjà été donnée l'an dernier sous forme de synopsis. L'on voit par le rapport que la production totale des minerais pour tout le Canada a été, en 1907, d'une valeur de \$86,183,477, comparativement à environ \$20,000,000 il y a douze ans.

La production de l'or au Yukon, de 1896 à 1907, a été de \$122,951,00.

Le rapport traite au long des gisements de charbon de l'Alberta et de la Saskatchewan et de la perspective brillante réservée à cette industrie dans les deux provinces. Ce rapport dit en parlant de l'Alberta : La construction des voies ferrées de nos trois grandes compagnies de chemin de fer, devra avoir pour résultat une augmentation très considérable dans la production du charbon. C'est ainsi qu'une région d'origine purement agricole, deviendra l'une des grandes provinces productrices de charbon du Dominion.

Avis aux Membres adhérents

Nous rappelons qu'adhérer à notre Chambre ce n'est pas s'abonner à un journal. On reste Membre tant que l'on n'a pas donné sa démission, et si cette démission est reçue après le 1er Janvier, la cotisation de l'année commencée est due en entier.

Le taux de 25 francs est un minimum ; il n'est nullement interdit de verser davantage lorsqu'on a souvent l'occasion d'utiliser nos services ou que l'on désire accorder un témoignage spécial d'intérêt à notre œuvre.

Colonisation

Voici le résumé des opérations de la Société de Colonisation de Montréal pour l'année 1908 : Nombre total de colons inscrits aux bureaux de la société, 2,368 repartis comme suit : pour la région Labelle, 534 ; la région de Témiscamingue, 556 ; la réserve de Témiscouata, 112 ; la vallée de la Matapédia, 166 ; la Baie des Chaleurs, et les côtes de Gaspé, 140 ; les vallées du Lac St-Jean et du St-Maurice, 55 ; le nord d'Ontario, 73. Joins à ce qui précède, 720. Total, 2,368. Immigrants fixés dans les diverses régions de colonisation de la province, dont la très grande majorité est de langue française. Du total ci-dessus, à déduire pour la province de Québec, 1,404 ; des centres canadiens-français des États-Unis, 195.

Au sujet de la Colonisation dans l'Ouest du Canada, nous croyons devoir citer comme simple information les notes suivantes fournies par le Pacifique Canadien :

" Tel que relaté dans plusieurs dépêches d'Edmonton et de Régina, les gouvernements de la Saskatchewan et de l'Alberta ont pratiquement décidé d'accorder aux compagnies de chemin de fer du Pacifique Canadien et du Canadian Northern, de fortes subventions pour l'extension de leurs voies ferrées dans ces deux provinces.

" Parmi les districts que le Pacifique veut spécialement ouvrir à la colonisation se trouve celui de la rivière à l'Arc, dans l'Alberta. La compagnie possède dans cette région d'immenses terrains qu'elle cèdera aux colons en vertu d'un contrat qui fera payer le prix d'achat par la récolte. Sir Thomas Shaughnessy a confirmé cette nouvelle et ce système de colonisation sera immédiatement mis en pratique. La compagnie a pleine confiance dans l'excellente nature du sol. Par le passé les récoltes ont toujours suffi pour payer le coût entier des terres en une seule année. Le Pacifique a déjà ouvert de grands districts à la colonisation avec ce système qui a prouvé par le passé qu'il était d'un grand avantage pour les colons.

" Afin de rencontrer les désirs de tous ceux qui voudraient s'établir dans ces régions fertiles, mais qui ne peuvent pas immédiatement s'installer sur leurs fermes, la compagnie, dans le but d'encourager cette classe de colons, se chargera en ne réclamant qu'une faible moyenne de la somme d'achat, des travaux de défrichage. Le colon pourra ainsi en arrivant s'installer sur une ferme qui rapporte déjà des profits.

" Et comme la manière de cultiver dans cette région diffère complètement des méthodes en usage ailleurs, la compagnie a ouvert des fermes modèles d'une très grande valeur pratique.

" Le district de la rivière à l'Arc comprend une superficie de 6,000 milles carrés pouvant se diviser en quinze mille fermes et pouvant contenir une population de près de 100,000 habitants.

" Sir Thomas Shaughnessy pousse activement la réa- lisation la plus rapide possible de son projet et a chargé des agents de donner tous les renseignements désirés et

désirables aux personnes qui voudraient aller s'établir dans ces pays nouveaux.

" Les Canadiens-français de la province de Québec ou des États-Unis, qui ne seraient pas satisfaits de leur sort dans l'Est du continent, feraient certainement bien de diriger leurs vues de ce côté. L'Alberta compte déjà une forte population canadienne-française que l'on ne doit pas délaissier là-bas et que l'on doit aider par tous les moyens possibles à accomplir l'œuvre patriotique qu'elle y poursuit pour l'influence française. Ceux qui y sont établis sont très heureux de leur sort et invitent de tout cœur leurs compatriotes à aller augmenter leurs rangs."

Ce qui est bon pour les Canadiens-français pourrait peut-être s'appliquer aux colons français.

Immigration

Le nombre des colons français et belges (les statistiques canadiennes ne font pas de distinction entre les deux peuples) arrivés au Canada de 1901 à 1908 s'établit comme suit : 1902, 654 ; 1903, 1240 ; 1904, 2332 ; 1905, 2,539 ; 1906, 2754 ; 1907, 3677.

Les récoltes canadiennes

Selon les chiffres du bureau de la statistique, à Ottawa, la superficie cultivée, l'année dernière, a été de 27,505,663 acres, ayant produit une récolte dont la valeur totalisée est estimée à \$432,533,000.00.

La superficie cultivée en blé, avoine et orge perlée a été de 16,297,100 acres. La valeur de la récolte a été de \$209,070,100.

La superficie cultivée en fourrages, foin et trèfle, a été de 210,000 acres, dont la récolte a été d'une valeur de \$121,884,000 ; 1,535,700 acres ont été cultivés en pois, sarrasin, haricots et lin ; la récolte de ces graminées a été d'une valeur de \$23,044,000 ; 1,471,913 acres ont été cultivés en pommes de terre, navets, betteraves et autres racines ; la valeur de cette récolte a été de \$7,535,000.

La valeur totale de la récolte de l'île du Prince-Edouard a été de \$9,048,000 ; celle de la Nouvelle-Écosse, de \$20,083,000 ; celle du Nouveau-Brunswick, de \$18,042,000 ; celle de Québec, de \$80,896,000 ; celle d'Ontario, de \$185,308,000 ; celle du Manitoba, de \$66,660,000 ; celle de la Saskatchewan, de \$37,614,000 ; enfin, celle de l'Alberta de \$14,522,000.

Les statistiques agricoles concernant la Colombie Anglaise ne sont pas encore connues.

La moyenne du rendement de la récolte dans la Puissance a été de \$15.72 l'acre et de \$62.34 par tête, en fixant le chiffre de la population à 6,940,000 âmes.

Cinquante pour cent de la récolte de blé de cette année, 72 pour cent de la récolte d'avoine et 68 pour cent de la récolte d'orge perlée étaient encore dans les granges de nos cultivateurs au commencement de décembre.

BANQUE D'HOCHELAGA

Trente-Quatrième Rapport Annuel

1874-1908

Capital Autorisé \$4,000,000.00 Capital Payé \$2,000,000.00 Fonds de Réserve \$2,150,000.00

DIRECTEURS

F. X. ST-CHARLES, Ecr., Président. ROBT. BICKERDIKE, Ecr., Vice-Président.
 Hon. J. D. ROLLAND, J. A. VAILLANCOURT, Ecr., A. TURCOTTE, Ecr., E. H. LEMAY, Ecr., J. M. WILSON, Ecr.
 M. J. PENDERGAST, Gérant-Général, C. A. GIROUX, Gérant, O. E. DORAIS, Inspecteur, F. G. LEDUC, Aast.-Gérant

BUREAU PRINCIPAL : MONTREAL

BUREAUX DE QUARTIERS :

AVE MONT-ROYAL (coin St-Denis)
 RUE STE-CATHERINE, EST
 RUE STE-CATHERINE, CENTRE
 RUE NOTRE-DAME, OUEST
 HOCHELAGA
 MAISONNEUVE
 POINTE ST-CHARLES
 ST-HENRI
 VILLE ST-LOUIS
 VIAUVILLE
 VERDUN

SUCCURSALES :

BERTHIERVILLE, P. Q.
 EDMONTON, ALTA.
 JOLIETTE, P. Q.
 LA PRAIRIE, P. Q.
 L'ASSOMPTION, P. Q.
 LOUISEVILLE, P. Q.
 QUEBEC, P. Q.
 QUEBEC, ST-ROCH, P. Q.
 SOREL, P. Q.

SHERBROOKE, P. Q.
 ST-BONIFACE, Man.
 ST-HYACINTHE, P. Q.
 ST-JACQUES L'ACHIGAN, P. Q.
 ST-JEROME
 ST-PIERRE, Man.
 TROIS-RIVIERES, P. Q.
 VALLEYFIELD, P. Q.
 VANKLED HILL, Ont.
 WINNIPEG, Man.

Emet des lettres de crédit circulaires et mandats pour les voyageurs, payables dans toutes les parties du monde ; ouvre des crédits commerciaux ; achète des traites sur les pays étrangers ; vend des chèques et fait des paiements télégraphiques sur les principales villes du monde ; prend un soin spécial des encaissements qui lui sont confiés, et fait remise promptement au plus bas taux du change.

COMPTE DE PROFITS ET PERTES 30 NOVEMBRE 1908

CREDIT	DEBIT
Balance au Crédit de Profits et Pertes le 30 novembre 1907.....	Dividende payé 1er mars 1908.....
\$ 20,477.00	\$ 50,000.00
Profits pour l'année finissant le 30 novembre 1908, déduction faite des frais d'administration, intérêts sur dépôts, pertes et pertes probables.....	" " 1er juin 1908.....
381,387.02	50,000.00
<u>\$101,864.02</u>	" " 1er sept. 1908.....
	50,000.00
	Réduction sur Edifices de la Banque et ameublement.....
	15,140.86
	Porté au Fonds de Pension des employés.....
	5,000.00
	Porté au Fonds de Réserve.....
	150,000.00
	Balance au Crédit de Profits et Pertes le 30 novembre 1908.....
	31,723.16
	<u>\$101,864.02</u>

FONDS DE RESERVE

Balance au 30 novembre 1907.....	\$2,000,000.00
Porté au Crédit de ce compte le 30 novembre 1908.....	150,000.00
Balance au Crédit de Fonds de Réserve le 30 novembre 1908.....	<u>\$2,150,000.00</u>

BILAN 30 NOVEMBRE 1908

PASSIF	ACTIF
Capital versé.....	Or et Argent.....
\$2,500,000.00	\$ 289,924.94
Fonds de réserve.....	Billets de la Puissance.....
2,150,000.00	1,495,239.00
Profits et pertes.....	Billets et chèques d'autres Banques.....
31,723.16	1,525,567.44
Dividendes non réclamés.....	Dû par d'autres Banques en Canada.....
1,203.65	193,624.39
Dividende payable au 1er décembre 1908.....	Dû par d'autres Banques en Angleterre.....
50,000.00	52,635.82
	Dû par d'autres Banques en pays étrangers.....
	1,117,361.46
Du à d'autres Banques en Angleterre et en pays étrangers.....	Consolidés anglais et Débentures des Gouvernements Fédéral et Provincial de la Cité de New-York et de la Cité de Montréal.....
\$ 71,055.44	1,507,512.95
Billets de Banques en circulation.....	Autres Débentures Canadiennes.....
2,038,762.00	18,475.00
Dépôts ne portant pas intérêt.....	Prêts à demande sur Actions et Débentures.....
3,898,349.98	595,761.62
Dépôts portant intérêt.....	Dépôts au gouvernement en garantie de la circulation.....
9,048,989.64	102,996.00
Traites impayées des Agences sur le Bureau Chef.....	
139,019.01	
<u>15,216,176.07</u>	
19,949,102.83	
	<u>\$ 6,899,098.62</u>
	Billets escomptés courant.....
	\$12,702,338.87
	Billets en souffrance (pertes déduites).....
	14,002.25
	Hypothèques sur propriétés vendues par la Banque.....
	20,592.54
	Propriétés Foncières.....
	29,178.67
	Edifices de la Banque, ameublement et autres valeurs.....
	283,891.93
	<u>\$13,050,004.26</u>
	<u>\$19,949,102.88</u>

(Signé) M. J. PENDERGAST
 Gérant Général

Mr. C. A. Chouillou

Chevalier de la Légion d'Honneur

Le Gouvernement de la République Française vient de reconnaître le dévouement et le travail de notre Président M. C. A. Chouillou, en lui conférant le titre de Chevalier de la Légion d'Honneur.

Chacun s'accorde à reconnaître que rarement distinction honorifique fut mieux méritée que celle dont M. Chouillou vient d'être l'objet.

Non seulement les français sont fiers de la décoration de M. Chouillou, mais aussi les canadiens français et nombre de personnalités anglaises trouvent des plus heureuses l'action du Gouvernement français à l'égard d'un des membres les plus estimés de la Colonie française de Montréal.

Nous trouvons dans le "Prix Courant" du 8 janvier, l'une des principales revues commerciales de Montréal, l'appréciation suivante sur la distinction accordée par le gouvernement de la République Française, à notre Président :

" M. C. A. Chouillou, président de la Chambre de Commerce Française de Montréal, membre de l'Union Nationale Française, vice-président de l'Alliance Française, membre de la Chambre de Commerce de Montréal et du Board of Trade de Montréal, conseiller du commerce extérieur, commandeur de l'Ordre du Nichan-Iftikhar, vient d'être décoré par le gouvernement français de la Croix de Chevalier de la Légion d'Honneur.

" M. C. A. Chouillou, arrivé au Canada en 1887, est à la tête d'une importante maison d'importation et d'exportation. Il fut l'un des fondateurs et l'un des premiers présidents de la Chambre de Commerce Française de notre ville ; on lui doit la création de l'organe de cette corporation, le Bulletin de la Chambre de Commerce Française.

" En créant cet organe, M. Chouillou avait pour but de faire connaître à nos cousins de France, les immenses ressources du Canada et le vaste champ qui s'offrait à leur industrie, soit pour y écouler leurs produits manufacturés, soit pour y venir chercher les matières premières dont ils ont besoin. En même temps, le nouveau Chevalier s'efforçait, non sans succès, d'attirer l'attention du commerce Canadien sur les excellents produits de fabrication française.

" Aussi, M. Chouillou s'est-il, en ces derniers temps particulièrement signalé dans la campagne menée par la Chambre de Commerce Française en faveur de la ratification de la convention franco-canadienne de 1907. Le remarquable rapport qu'il a présenté à ce sujet à la Chambre dont il est le président, produira certainement une excellente impression auprès des membres du Parlement français auxquels il a été adressé, suivant une résolution votée par la dite Chambre de Commerce.

" A bien des titres, M. Chouillou a mérité la grande distinction dont il a été l'objet de la part du gouvernement français ; l'un de ces titres et non des moindres est d'avoir été le promoteur et l'organisateur des Congrès des Chambres de Commerce Françaises à l'étranger et aux Colonies, dont le premier a eu lieu à Bordeaux, en 1907 et dont il fut élu président.

" Nous offrons au nouveau chevalier de la Légion d'Honneur nos plus vives et nos plus cordiales félicitations."

Dîner-Causerie

Le 19 Décembre dernier, un groupe d'amis a repris la série des dîners-causeries institués depuis quatre ans.

Ces dîners ont pour but de mettre en contact les Français nouvellement arrivés avec leurs compatriotes déjà établis en Canada, pour leur permettre de se renseigner sur les besoins et les avantages du pays. Tous les Français et amis de la France sont invités à y prendre part et nous constatons avec plaisir qu'à chaque réunion le nombre des convives augmente.

Autour de la table que présidait M. Leblond de Brumath, ayant à ses côtés, M. J. de Loynes, consul-général de France, et M. Robiquet, vice-consul, se trouvaient réunies un grand nombre de personnalités commerciales, industrielles et scientifiques de notre ville.

Au dessert, le Président, après avoir remercié les assistants de leur présence, donne la parole à M. Chouillou qui retrace le tableau des dîners-causeries qui ont eu lieu jusqu'à ce jour et constate avec plaisir que le nombre des convives n'a jamais été aussi grand.

M. Chouillou présente alors toutes les personnes présentes, non sans avoir un mot aimable pour chacune d'elles.

M. Giraudet, en sa qualité de nouveau venu en Canada tient à remercier les organisateurs de leur heureuse initiative et à leur exprimer le bonheur qu'il éprouve à se retrouver au milieu de ses compatriotes.

Après avoir sablé le Montebello et pris le café, les groupes se forment et les conversations se continuent fort avant dans la soirée.

Reconnus parmi la nombreuse assistance :

MM. J. de Loynes, consul général de France, Robiquet, Vice-Consul A. Audebert, J. Aulagnon, A. Barbier, F. Barbier, E. Bernard, C. A. Chouillou, P. de Crève-cœur, Max Doumic, E. Dulioux, J. Duchastel de Montrouge, Dupont, Fréchon, Fr. Galibert, Giraudet, A. Goblet, L. Heymann, H. Jonas, Leblond de Brumath, Macheras, A. Menager, Edm. Ménager, A. F. Revol, J. Salone, Dr J. Schmitt, M. Schwob, J. de Sièyes, Suzanne, Talou, E. Vautelet, G. Vennat, etc.

L'An Neuf

Réception par M. le Consul-Général de France

M. le comte J. de Loynes, consul général de France au Canada, a reçu ses compatriotes et les amis de la France, le 1er janvier, dans les salons de l'Union Nationale Française. Les diverses sociétés françaises de Montréal étaient représentées par leurs Présidents et un grand nombre de membres.

Parmi les canadiens-français qui sont venus saluer le représentant de la France nous avons remarqué M. le juge Robidoux, chevalier de la Légion d'Honneur, vice-président de l'Alliance Française, qui prononça un très joli discours sur les sentiments des canadiens-français à l'égard de la France; M. Payette, maire de Montréal, chevalier de la Légion d'Honneur, MM. Hébert, sculpteur chevalier de la Légion d'Honneur, H. Gervais, député, Docteurs F. et A. de Martigny; MM. L.-J. et E. Tarte, G. Desaulniers, avocat, R. Girard, Dr Fred Pelletier, etc. etc.

M. C. A. Chouillou président de la Chambre de Commerce Française exposa l'œuvre accomplie par la Chambre dans l'intérêt des Français et du développement des relations commerciales franco-canadiennes.

Voici le discours de notre président :

Monsieur le Consul Général,

Parmi les fonctions attachées à la présidence que j'ai l'honneur d'occuper celle qui m'incombe aujourd'hui est certes une des plus agréables.

J'ai, en effet, Monsieur le Consul Général, l'honneur de venir vous exprimer au nom de notre comité et de tous les membres de notre Chambre de Commerce Française l'expression de notre sincère attachement et de notre plus entier dévouement par reconnaissance pour l'intérêt que vous n'avez cessé de nous témoigner depuis votre arrivée parmi nous.

Je vous demanderai la permission d'adresser aussi à Monsieur S. d'Halewyn, vice-consul dont nous avons apprécié la collaboration en maintes circonstances pendant son long séjour parmi nous ainsi qu'à Mr Robiquet notre nouveau vice-consul, son successeur, tout notre appréciation pour la courtoisie qu'ils nous témoignent dans nos rapports avec le consulat.

Les bonnes et utiles relations que nous avons eu la bonne fortune d'entretenir avec vous, Monsieur le Consul Général, sont un gage précieux que nous pouvons y compter dans l'avenir pour la réalisation des projets et des travaux que nous avons en vue.

Si vous avez bien voulu nous témoigner de l'intérêt permettez-moi d'ajouter, toute fausse modestie à part, que nous nous sommes efforcés de nous en rendre dignes par l'importance et la multiplicité de nos travaux.

Je n'entreprendrai pas de vous en faire un exposé complet dans une réunion comme celle-ci.

Je me bornerai à vous citer en peu de mots ce que

nous avons fait dans l'intérêt de nos compatriotes et du développement des relations commerciales.

Frappés des difficultés que rencontrent nos compatriotes à trouver des situations à leur arrivée au Canada nous avons cru qu'il était de notre devoir de leur venir en aide en leur prêtant le concours des différents services de notre Chambre ainsi que celui non moins précieux de l'expérience de chacun de nos membres.

Nous avons donc créé un "Bureau d'accueil" destiné non pas à trouver des places à ceux qui sont en quête de situations, mais à fournir surtout aux nouveaux arrivés des conseils pratiques pour les aider à se placer.

Ce nouveau service, grâce au dévouement des membres qui ont assumé la charge, a déjà donné d'excellents résultats.

Au-delà de 537 visiteurs ont été accueillis, réconfortés et guidés utilement.

La langue anglaise indispensable dans les affaires fait trop souvent défaut à ceux qui cherchent des situations et rend leur placement difficile pour ne pas dire impossible.

Pour aider les nôtres nous avons organisé des Cours gratuits d'anglais dans l'intérêt de ceux qui veulent travailler et réussir dans ce pays.

Nous avons eu une vingtaine d'élèves, hommes et femmes, à nos cours du soir depuis la rentrée en septembre.

Ce début est encourageant mais si nous en jugeons par le grand nombre de ceux qui se plaignent de ne pas trouver de situations par ignorance de la langue anglaise ça n'est pas 20 mais 50 et 100 auditeurs que nous devrions avoir à l'avenir.

Les réponses aux demandes de renseignements, aux demandes d'agents sont en progression sur les années précédentes démontrant l'utilité de nos Chambres de Commerce à l'Etranger.

Parmi les questions d'intérêt général, le projet de Traité Franco-Canadien a fait l'objet d'études suivies et nous avons à différentes reprises exprimé le vœu de le voir ratifier.

Pour maintes raisons d'ordre économique et d'autres d'ordre plutôt sentimental que l'on ne peut s'empêcher de faire intervenir en traitant avec un pays où les traditions françaises sont encore si vivaces, nous souhaitons ardemment la conclusion définitive du Traité.

La ratification est d'autant plus désirable que nous avons appris que la Cie Générale Transatlantique avait décidé de commencer en mai un service direct entre Le Havre et Montréal créant ainsi un trait d'union indispensable au prompt développement du trafic Franco-Canadien.

Ce rapide résumé vous démontrera que notre Chambre ne perd pas de vue sa mission et qu'en ouvrant ses portes à tous, et à toutes les bonnes volontés, elle a surtout pour but d'aider au développement de notre Colonie Française du Canada convaincue qu'en la montrant laborieuse, unie, forte et prospère elle contribue à maintenir le prestige de la France à l'Etranger,

Je vous prie de bien vouloir transmettre à M. Armand Fallières, président de la République Française, les vœux que nous formons pour sa santé et pour la grandeur et la prospérité de la France.

Je vous demanderai également d'assurer le Gouvernement de la République de notre profond attachement et de notre admiration pour avoir, fidèle aux traditions du passé, su grouper autour de lui tous les partis pour faire respecter la France dans un moment où dernièrement notre honneur national semblait devoir être mis en jeu.

Je termine, Monsieur le Consul Général, en vous présentant ici nos meilleurs vœux de nouvel an pour vous, Madame et Mademoiselle de Loynes, qui ont su gagner les sympathies et la reconnaissance de tous par leur amabilité et leur dévouement à nos œuvres françaises.

M. le Consul Général répondit dans les termes les plus heureux et les mieux appropriés aux discours qui furent prononcés.

Le représentant de la République Française félicita l'Union Nationale Française de son œuvre de bienfaisance et de philanthropie à l'égard des français nécessiteux de Montréal.

Au Président de l'Alliance Française, M. le Consul ne ménagea pas de justes éloges pour la part que cette Société prend à la conservation et au progrès de la langue française à l'étranger.

Le rapport du Président de notre Chambre sur les opérations de l'année et les relations commerciales entre la France et le Canada fut très heureusement commenté et approuvé par M. le Consul Général.

En terminant M. de Loynes, présenta à toute la colonie française et aux amis de la France à Montréal ses meilleurs souhaits de bonheur pour l'année 1909.

Cette fête de famille se termina en sablant une coupe de champagne Montebello, ce vieux vin de France, qui semble meilleur encore lorsqu'on le boit si loin de la mère patrie.

Bureau d'accueil

AVIS

Le bureau d'Accueil de la Chambre de Commerce Française de Montréal est disposé à faire tout en son pouvoir pour aider les français nouvellement arrivés au Canada.

Déjà un bon nombre de ceux qui se sont présentés ont été placés. Il est toutefois un point sur lequel le bureau d'accueil tient à insister : Qui dit aide et protection à ceux qui cherchent du travail ne dit pas protection à ceux qui se trouvent en faute avec la loi française et plus particulièrement aux insoumis.

Dans l'intérêt même du bon renom de tous les Français ici, la direction du bureau d'accueil avertit ceux qui désirent son appui qu'ils auront à fournir la preuve qu'ils sont en règle avec l'autorité militaire française.

L'art français

Une exposition artistique qui comprendra les œuvres de nos principaux peintres et sculpteurs français va s'ouvrir à Montréal sous le haut patronage de M. le comte de Loynes, consul général de France au Canada et de Lord Grey, gouverneur-général.

Les délégués du comité de Paris viennent d'arriver à Montréal: ce sont MM. Horteloup et Anthoine.

M. Marcel Horteloup, Commissaire des Beaux Arts, a obtenu du gouvernement français un congé spécial pour venir surveiller l'installation de l'Exposition. Il a toute la compétence requise pour ce travail délicat, ayant déjà organisé plusieurs expositions d'art français à l'étranger, notamment à Londres, à New-York, à Glasgow, à Liège et à St-Louis en 1904.

"C'est, nous dit M. Horteloup, un aperçu aussi brillant et aussi complet que possible de l'art français de l'époque présente sous ses formes diverses et avec ses tendances différentes que nous avons voulu offrir au public canadien. Il suffit de vous nommer ceux qui président conjointement notre comité de Paris pour montrer que nous n'avons pas entendu favoriser une école particulière ou un groupe d'artistes : M. Rodin et M. Bernard sont tous deux vice-présidents de la Société Nationale des Beaux Arts, M. Frantz Jourdain, est président du Salon d'Automne et M. Laliq est membre de la Société des Artistes Français. Vous voyez donc que le plus large éclectisme a présidé au choix des œuvres qui figureront à l'exposition.

L'exposition comprendra trois cents tableaux représentant l'œuvre de 150 des artistes français les plus remarquables de ce temps. (Et au hasard du souvenir M. Horteloup cite : Roll, Monet, Renoir, Caro Delvail, Duvent, Moricet, Lisbeth Carrière, Desvallières, Gosselin, Billotte, Danchez, Prinnet, du Gardier, DeThomas. Nous en passons et non des moindres).

L'exposition se complète d'une cinquantaine de gravures, d'une trentaine de sculptures— parmi lesquelles le célèbre "Penseur" de Rodin, d'une collection de porcelaines et de grès des céramistes français les plus renommés et d'une collection de bijoux et d'orfèvreries de Laliq.

Parmi les sculpteurs qui exposent, M. Horteloup nomme : Rodin, Bartholomé, Bourdelle, Landowsky Voulot, Bernard : parmi les céramistes : Lenoble, Methey, Taxil Dohat.

Nous souhaitons à cette exposition tout le succès qu'elle mérite.

Nous donnons la publicité de notre Bulletin aux demandes de représentations ou offres de services qui nous sont adressées.

Le rôle de la Chambre de Commerce se borne pour toutes ces indications à mettre en rapport les intéressés sans engager sa responsabilité.

Salaire des employés de ferme

Le gouvernement Canadien publie les chiffres suivants :

La moyenne générale des salaires des employés de ferme est de \$24.60 (environ 123 francs) par mois pour les hommes et de \$13.50 (environ 67 francs cinquante centimes), pour les femmes. La plus haute moyenne se fait remarquer dans l'ouest, soit \$300 par année pour les hommes et \$160 pour les femmes. Dans Ontario et Québec la moyenne pour les hommes est de \$240, par année et de \$120 pour les femmes.

Les vaches laitières ont une valeur moyenne de \$33.00 (le dollar vaut cinq francs et une fraction).

Les bêtes à cornes ont une valeur moyenne de \$9.00 pour celles de moins d'un an, de \$21.00, pour celles de un an à trois ans, et de \$32.00, pour celles de trois ans et plus.

La valeur moyenne des animaux de race porcine est de \$5.86 centins, (le centin vaut un sou) par 100 livres. La moyenne pour la race ovine est de \$5.23 par tête pour tout le Dominion. La valeur pour les Provinces Maritimes, Québec et la Saskatchewan est cependant au-dessous de ce chiffre.

Le prix de la laine est de 18 cents la livre.

La valeur moyenne des chevaux à la fin de l'année était de \$46.00 pour les poulains en dessous d'un an, de \$100 pour ceux en dessous de trois ans et de \$143 pour les chevaux de trois ans et plus. La moyenne générale pour cette dernière classe est de \$140, au Nouveau-Brunswick, dans Québec et Ontario ; et de \$170 à \$176 au Manitoba et dans la Saskatchewan.

Le Canada méconnu

M. F. E. Scoët, député anglais, a déploré dans un discours à Liverpool, l'ignorance des hommes d'Etat anglais au sujet des affaires du Canada.

Il a cité une phrase de M. Lloyd George, où celui-ci disait que Liverpool était le centre d'expédition, mais que malheureusement, durant quatre mois de l'année, on ne pouvait exporter au Canada.

M. Lloyd-George paraît vouloir parler ici de la fermeture de la navigation sur le St-Laurent en hiver : mais le trafic se fait par voie d'Halifax et ne subit aucun interruption.

Le prochain Congrès de l'Union interparlementaire aura lieu au Canada en 1912.

Trade Inquiries

Agents wanted in Canada

The names and addresses of the firms advertising below may be obtained upon application to the offices of La Chambre de Commerce Française, 230 Board of Trade Building, Montreal.

Only communications accompanied by references (particularly bankers' references), and statement of facilities of the applicant for handling French products will have attention.

No 576.— A french firm of Marseilles wants a good agent for dried fruits.

No 577.— An importer of Japanese silk in Lyons would like to make acquaintance with a good representative in the Dominion.

No 578.— Agent wanted by a first class neckties-manufacturer.

No 579.— A french firm manufacturing stays and silk Petticoats would like to appoint a reliable agent in Canada.

No 580.— Good agent required for the sale of wines Clarets, Champagne, etc.

No 581.— A Tunisian firm is prepared to appoint a good agent for the sale of oils, dates, almonds, etc.

LIGNE "ALLAN"

Service direct le Havre-Montréal

Départs tous les 8 jours

FRET A DES PRIX TRES REDUITS

Passage en 2ième classe à partir
de fr. 225

PITT & SCOTT Agents à Paris
47 Rue CAMBON

VIN DE CHAMPAGNE

L. GUILLEMART

DIZY-EPERNAY

(MARNE)

Demande maison importatrice ou fabrique
de liqueurs pour la vente de ses vins au
Canada.

—Conditions avantageuses—

G. 3.

Nouvelles et Informations

L'Alliance Française de Montréal annonce pour sa prochaine conférence une étude sur Ibsen par M. Bieler, officier de l'instruction publique.

* * *

On commence à Winnipeg à s'occuper d'organiser une exposition universelle pour l'année 1912. On demandera de l'aide au gouvernement fédéral et aux gouvernements des provinces de l'Ouest.

* * *

M. Max Doumic, professeur à l'École Polytechnique, vient de donner à l'Université Laval des conférences fort intéressantes sur l'Architecture. Le comte Grey, gouverneur général a tenu à assister à l'une des conférences de notre distingué compatriote.

* * *

La "Mutuelle Française" vient de procéder à l'élection de son bureau pour 1909. Le vote a donné le résultat suivant :

Président : Aimé Martin.

Vice-président : F. Robin.

Trésorier : M. Helbronner.

Secrétaire : P. Van Thiell.

Comité de surveillance : L. Rome, J.-Bte. Chazotte, A. Duboulay fils, Louis Hirtz, L. Sibert, H. Courtiens, M. Martin.

* * *

L'Alliance Française de Montréal, organise au Monument National, pour le 6 février prochain, une représentation donnée par le Cercle Dramatique de l'Alliance Française de New-York, qui jouera "LE DEPUTE DE BOMBIGNAC", comédie en trois actes, par Alex. Bisson.

Cette troupe obtient de grands succès à New-York, où elle est sous la direction de M. Camille Gordes, de la Comédie-Française et de l'Odéon, que les membres de l'Alliance Française ont eu l'avantage d'entendre dernièrement.

* * *

Le bureau industriel établi par le C.P.R., pour attirer au Canada des capitaux étrangers a donné, pour sa première année d'efforts, de bons résultats. Une vingtaine de puissantes compagnies américaines et anglaises au cours de l'année ont engagé ou sont prêtes à engager des centaines de mille dollars dans l'industrie au Canada.

A citer, parmi les plus importantes, la British, Canadian Department Stores Ltd., de Londres, qui se propose d'ériger sur l'ancienne propriété du Collège Knox, à

Toronto, un des plus vastes magasins à rayons du monde. Le British Consolidated Mills de Londres s'est constituée dans le but de construire une quarantaine d'élevateurs dans l'Ouest. La maison Rodgers & Sons de Sheffield a l'intention d'ouvrir une fabrique de coutellerie à Vancouver.

* * *

Les amateurs de littérature française moderne ont éprouvé un véritable plaisir en entendant l'autre soir au Victoria Collège, M. Henri Lebeau, parler de l'un des écrivains les plus intéressants et les plus personnels parmi les auteurs de romans contemporains. M. Henri Lebeau, ancien élève de l'École Normale supérieure, professeur agrégé de l'Université de France, qui est venu cette année à Montréal pour enseigner la littérature française aux étudiants les plus avancés de l'Université McGill, avait pris pour texte de sa conférence : "Eugène Le Roy, romancier du Périgord, sa vie et son œuvre." Mort il y a deux ans seulement, Le Roy nous a laissé plusieurs romans et recueils de nouvelles, d'une savoureuse originalité, où il a su décrire, dans le cadre d'une nature belle et sévère, toute la vie populaire d'une province de France au dix-neuvième siècle.

Un public d'élite recruté parmi la haute société française et Anglaise de Montréal avait tenu à venir entendre le nouveau professeur français de l'Université McGill.

* * *

Il est fortement question de créer à Montréal un cours de chauffage de direction d'appareils à vapeur.

L'initiative de cette création est due à l'un de nos compatriotes M. Julien Champeaux, ingénieur, qui s'emploie depuis plus d'un an pour arriver à cette solution. L'Union canadienne indépendante des Ingénieurs Stationnaires de Montréal et l'Union des Plombiers et Poseurs d'appareils à vapeur, deux sociétés importantes, appuient le projet de toutes leurs forces, et le gouvernement lui-même semble considérer favorablement cette entreprise.

* * *

Le 16 janvier, par un froid de 18 degrés Fahrenheit au-dessous de zéro, l'on a placé le premier bloc du Palais de glace pour le Carnaval du mois prochain.

Condolances

Nous regrettons d'apprendre le décès de Madame Veuve Dupire, belle-mère de M. Barbier attaché au Consulat Général de France.

La défunte née à Le Cateau (Nord) France est décédée à Montréal chez son gendre à l'âge de 80 ans.

A M. et à Madame Barbier nous offrons nos sincères condoléances.

Bibliographie

Nous accusons réception d'une nouvelle revue commerciale : "La Renaissance Économique", organe dans sa partie officielle de "la Conférence permanente du Commerce extérieur." La partie non officielle contient des articles très intéressants sur la situation économique mondiale qui assurent à la nouvelle publication le meilleur accueil dans les centres commerciaux et industriels.

* * *

Les éditeurs Thévin et Cie ont envoyé à la Chambre un Annuaire Général de l'Automobile qui, sous un format des plus élégants, contient tous les renseignements que puisse désirer le chauffeur le plus exigeant.

Un annuaire vélocipédique provenant de la même librairie offre également des détails très utiles pour tous ceux qui s'intéressent à ce sport.

Bibliothèque

La Chambre de Commerce Française de Montréal tient dans ses Bureaux, à la disposition des personnes qu'elles seraient susceptibles d'intéresser, les publications suivantes :

- Annales Diplomatiques et Consulaires (Revue Bi Mensuelle des Questions Extérieures).
- Annales du Commerce Extérieur.
- Annuaire de l'Association des Anciens Elèves de l'École Supérieure de Commerce et d'Industrie de Bordeaux.
- Annales du Commerce Didot-Bottier (Paris, Départements, Étranger).
- Annuaire du Commerce Extérieur Français.
- Annuaire des Membres du Syndicat des Exportateurs (Commerce & Industries d'Exportation).
- Annuaire du Syndicat Général des Grains, Graines, Farines, Huiles, Sucres et Alcools.
- Annuaire Général de la Vélocipédie.
- Annuaire Général de l'Automobile.
- Le Bois.
- Bois et Charbons & Moniteur des Scieries.
- La Brosserie Française et Étrangère, la Tabletterie, la Maroquinerie.
- Bulletin Commercial Suisse.
- Bulletin de l'Association Amicale des Anciens Elèves de l'École Supérieure de Commerce de Paris, (École Supérieure Pratique de Commerce et d'Industrie).
- Bulletin de l'Association des Anciens Elèves de l'École Supérieure de Commerce de Montpellier.
- Bulletin de la Chambre de Commerce Russe de Paris.
- Bulletin de la Compagnie Générale Transatlantique.
- Bulletin de "La Canadienne."
- Bulletin de l'Office du Gouvernement Général de l'Algérie.
- Bulletin de Renseignements Coloniaux.
- Bulletin de la Société de Géographie Commerciale de Bordeaux.

- Bulletin de la Société de Géographie "La Géographie."
- Bulletin de l'Union de l'Association des Anciens Elèves de l'École Supérieure de Commerce du Havre.
- Bulletin de l'Union des Employés de Commerce, de Commission et d'Exportation.
- Bulletin de l'Union des Associations des Anciens Elèves des Ecoles Supérieures de Commerce de Paris.
- Bulletin du Commerce de la Nouvelle-Calédonie et des Nouvelles-Hébrides.
- Bulletin du Ministère Italien des Affaires Étrangères.
- Bulletin du Musée Commercial de Rouen.
- Bulletin International des Douanes.
- Bulletin Mensuel de l'Association des Anciens Elèves de l'École des Hautes Études Commerciales.
- Bulletin Mensuel de la Chambre de Commerce d'Exportation.
- Bulletin Mensuel de la Chambre Syndicale des Produits Chimiques.
- Bulletin Mensuel de l'Office du Gouvernement Tunisien.
- Bulletin Mensuel de la Société de Géographie Commerciale de Paris.
- Bulletin Mensuel du Comité des Conseillers du Commerce Extérieur de la France.
- Bulletin Mensuel du Syndicat des Produits Alimentaires en Gros et de l'Union des Syndicats d'Alimentation en Gros de France.
- Bulletin Officiel de la Chambre Syndicale des Éditeurs d'Annales et de Publications Similaires.
- Bulletin Officiel de la Propriété Industrielle et Commerciale.
- Bulletin Officiel du Comité Français des Expositions à l'Étranger.
- Canadian Patent Office Record.

CHAMBRES DE COMMERCE FRANÇAISES A L'ÉTRANGER

(Publications des Chambres de :)

Alexandrie, Anvers, Athènes, Barcelone, Bruxelles (Chambre Française de Commerce et d'Industrie, Chambre de Commerce Française), Buenos-Aires, Charleroi, Constantinople, Genève, la Havane, le Caire, Liège, Lisbonne, Londres, Madrid, Malaga, Mexico, Milan, Montévidéo, Montréal, Naples, New-York, Rio-de-Janéiro, Rome, Rosario, Santiago, Smyrne, Sydney, Valence.

CHAMBRES DE COMMERCE DE FRANCE ET DES COLONIES FRANÇAISES

(Publications des Chambres de :)

Alger, Angers, Angoulême, Armentières, Beauvais, Bône, Boulogne-sur-Mer, Brest, Cambodge, Cambrai, Castres, Cette, Chambéry, Charleville, Cherbourg & Valognes, Cognac, Dieppe, Dijon, Douai, Dunkerque, Epinal, Flers, Hanoï, Honfleur, La Roche-s-Yon, La Rochelle, Le Havre, Le Mans, Lille, Limoges, Mâcon, Marseille, Mazamet, Meurthe & Moselle, Montpellier, Nantes, Nouméa, Orléans, Papeete, Paris, Philippeville, Reims, La Réunion, Roubaix, Rouen, Saïgon, St-Etienne, St-Louis, St-Quentin, Sedan, Sfax, Sousse,

- Toulon, Toulouse, Tours, Troyes, Tunis, Valence-s-Drôme, Vienne.
- Chambre des Négociants-Commissionnaires et du Commerce Extérieur (Bulletin Mensuel).
- Circulaire Commerciale Hebdomadaire de la Maison "Les Fils de Louis Giraud." (Marseille).
- Circulaire Commerciale Hebdomadaire de Maurice Duclos.
- Comité Central des Armateurs de France, (Circulaires).
- Comité Central des Chambres Syndicales (Union des Syndicats Professionnels).
- Le Commerce International.
- Compagnie des Messageries Maritimes.
- Le Courrier de France.
- Courrier Maritime de France.
- Le Cultivateur Français.
- Daily Consular & Trade Reports, (Washington).
- Le "De Dion-Bouton" (Journal Industriel Hebdomadaire).
- Echo du Commerce de Marseille.
- L'Echo Forestier.
- L'Economiste Européen. ...
- L'Expansion Coloniale, (Bulletin de l'Institut Colonial Marseillais).
- L'Expansion Commerciale, (Revue Bi-Mensuelle du Commerce Français d'Exportation et d'Importation).
- L'Exportation Française, (Journal du Commerce Maritime et des Colonies).
- L'Exporteur, (Bulletin Mensuel du Syndicat des Exportateurs).
- Fédération des Industriels et des Commerçants Français (Bulletin Mensuel).
- Feuille Vinicole de la Gironde.
- La Gazette Commerciale et le Moniteur Commercial Réunis.
- La Gazette du Crédit.
- La Halle aux Cuirs.
- Journal d'Agriculture et d'Horticulture, (Québec).
- Journal de la Bonneterie Française, (Organe de l'Union des Chambres Syndicales de Paris, de Troyes et du Syndicat de Roanne).
- Journal de la Meunerie, (Organe officiel de l'École de Meunerie et de Boulangerie).
- Le Journal des Chambres de Commerce Françaises, des Chambres Consultatives et des Chambres Syndicales.
- Journal des Papetiers, (Bulletin officiel de la Chambre Syndicale du Papier et des Industries qui le transforment).
- Journal des Transports.
- Journal du Commerce des Bois.
- Lettre Hebdomadaire de la Banque Henry Dupont.
- Les Lettres Provinciales, Politiques, Economiques et Financières.
- La Ligue Maritime.
- Liqueurs et Tabacs, (Montréal).
- La Loire Navigable.
- La Machine Moderne.
- Machines—Outils, & Outillage.
- Le marché des Cuirs.
- Le Marché Français.
- Le Moniteur de Cognac Economique et Commercial.
- Le Moniteur de la Papeterie Française et de l'Industrie du Papier, (Organe Officiel de l'Union des Fabricants de papier de France).
- Le Moniteur des Tirages Financiers.
- Le Moniteur des Travaux Publics (Organe de l'Union et des Fédérations des Chambres Syndicales de France.
- Moniteur Général de la Quincaillerie et de l'Outillage de la Petite Métallurgie Française et Etrangère.
- Moniteur Industriel, Economique, Commercial, Financier.
- Moniteur Maritime, Industriel, Commercial et Financier. (Organe Mensuel du Syndicat Maritime de France).
- Moniteur Officiel du Commerce.
- La Papeterie.
- Paris-Canada, (Organe Bi-mensuel des Intérêts canadiens et français).
- Le Phare, (Revue Hebdomadaire de l'Action Française).
- Le Prix Courant, (Montréal).
- La Quinzaine Coloniale.
- Questions diplomatiques et Coloniales.
- Rapports Commerciaux des Agents diplomatiques et Consulaires de France (Suppléments au Moniteur Officiel du Commerce).
- Recueil spécial des Producteurs Industriels et Commerciaux.
- La réforme Economique.
- La Renaissance Economique.
- Revue des Produits Chimiques.
- Revue des Vins et Liqueurs, (Produits Alimentaires pour l'Exportation).
- Revue Economique de Bordeaux, (Publiée par la Société d'Economie Politique).
- Revue Générale des Matières Colorantes et de leurs Applications aux Textiles.
- La Semaine Commerciale, (Québec).
- Le Siècle.
- Syndicat National du Commerce en Gros des Vins, Spiritueux et Liqueurs de France.
- Le Tabac.
- Tissus et Nouveautés, (Montréal).
- Le Travail National, (Organe de l'Association de l'Industrie et de l'Agriculture Françaises).
- L'Union Nationale du Commerce et de l'Industrie (Organe Hebdomadaire des Chambres syndicales).
- L'Union des Syndicats de France, (Bulletin Officiel du Syndicat Général du Commerce et de l'Industrie).
- Weekly Report, (Department of Trade and Commerce) Ottawa).
- Year Book of the Syracuse Chamber of Commerce.

